



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 61927

Texte de la question

M. Étienne Blanc appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation délicate des artisans taxis et des professionnels du transport assis professionnalisé. À l'heure de la réforme de l'assurance maladie, les interventions et prestations de tous les acteurs du système de santé et d'accès aux soins sont analysées. Ainsi, les transporteurs de malades assis VSL et taxis font l'objet de remises en cause. Ces derniers s'inquiètent de l'ouverture du transport de malades à des opérateurs autres que les deux opérateurs historiques (VSL et taxis) et surtout du risque de difficultés d'accès aux soins des personnes les plus démunies et des menaces économiques sur un secteur professionnel déjà fragile. Par ailleurs, ces professionnels s'interrogent sur le manque de concertation qui caractérise le débat. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour rassurer la corporation et garantir son avenir professionnel.

Données clés

- Auteur : [M. Étienne Blanc](#)
- Circonscription : Ain (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 61927
- Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
- Ministère interrogé : solidarités, santé et famille
- Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 5 avril 2005, page 3438